

 <b>Direction générale de l'aviation civile France</b> <b>Edition du GSAC</b>	<b>CONSIGNE DE NAVIGABILITE</b> <b>N° F-2005-040</b>	Diffusion : <b>B</b>	Date d'émission : <b>02 mars 2005</b>	Page : <b>1/2</b>
	Cette consigne de navigabilité est publiée par la DGAC pour le compte de l'AESA, autorité du pays de conception du matériel concerné.			<i>Cette consigne de navigabilité fait l'objet d'une traduction en anglais. Le texte français constitue la référence.</i>
<i><b>Un aéronef concerné par une consigne de navigabilité ne peut être utilisé qu'en conformité avec les exigences de cette consigne de navigabilité, sauf accord de l'autorité du pays d'immatriculation.</b></i>				
Airworthiness Directive(s) étrangère(s) correspondante(s) : <b>Sans objet</b>			Consigne(s) de navigabilité remplacée(s) : <b>Néant</b>	
Responsable de la navigabilité du matériel : <b>AIRBUS SAS</b>			Type(s) de matériel(s) : <b>Avions A300, A310, A300-600, A319, A320, A321, A330, A340</b>	
Certificat(s) de type n° <b>72, 180, A.004, A.015</b>			Fiche(s) de données n° <b>145, 180, A.004, A.015</b>	
Chapitre ATA : <b>25</b>	Objet : <b>Equipements/Aménagements - Remplacement des revêtements de sol non textiles "Non Textile Floor (NTF)"</b>			

## 1. APPLICABILITE :

Avions AIRBUS A300, A300-600, A310, A319, A320, A321, A330, A340, tous modèles certifiés, tous numéros de série, équipés de revêtements de sol non textiles (appelés NTF dans la suite du texte) de référence (PN) 440444-75050BCV, 440458, 440458OK, 440488, 440489, 440497, 440499, 440501, 422225020 NTF "flight floor ATS" des équipementiers BENECKE-KALIKO et GÖPPINGER-KALIKO.

**Nota 1 :** Pour information, ces PN de NTF ont été installées en production conformément à l'une des modifications AIRBUS suivantes :

Avions	Modifications
A300, A310, A300-600	11568
A319, A320, A321	20883, 22863, 24024, 25214, 25787, 26674, 27244, 27544, 27664, 27694, 27733, 28029, 28043, 28203, 28434, 28601, 30177, 30313, 30473, 30553, 30713, 30913, 31303, 31543, 31633, 31683
A330, A340	40413, 40716, 43894, 46163, 46164, 46778, 46794, 47780, 47788, 47816, 47846, 48189 ou 48598.

**Nota 2 :** Ces PN des NTF peuvent avoir été aussi installées en service par application de modifications cabine compagnie.

## 2. RAISONS :

Les NTF "flight floor ATS" des équipementiers BENECKE-KALIKO et GÖPPINGER-KALIKO ci-dessus mentionnés et qui ont été installés sur quelques avions lors de la livraison, ont, à l'origine, subi avec succès le test vertical de tenue au feu 12 secondes conformément aux exigences du JAR/FAR § 25.853.

Par la suite, il a été découvert que la composition installée sur avion (NTF, plus colle, plus support en phénol) ne répond pas aux exigences de ce test vertical de tenue au feu 12 secondes.

Le but de cette consigne de navigabilité (CN) est d'exiger le remplacement des PN concernés des NTF BENECKE-KALIKO et GÖPPINGER-KALIKO par des produits qualifiés et approuvés.

	<b>CONSIGNE DE NAVIGABILITE</b> <b>N° F-2005-040</b>	Diffusion : <b>B</b>	Date d'émission : <b>02 mars 2005</b>	Page : <b>2/2</b>
---	---	-------------------------	--	----------------------

### **3. ACTIONS IMPERATIVES ET DELAIS D'APPLICATION :**

Les mesures suivantes sont rendues impératives à compter de la date d'entrée en vigueur de cette CN :

Au plus tard le 31 décembre 2009, remplacer, conformément aux procédures décrites dans l'AMM 25-28-12/42 PB 401, les NTF BENECKE-KALIKO et GÖPPINGER-KALIKO, listés dans le paragraphe 1 de cette CN, par des NTF dont il a été démontré que la composition avec colle et support en phénol répond aux exigences applicables.

**Nota 3 :** Les NTF, listés dans la Lettre d'Information Service AIRBUS réf. SIL 25-131 datée du 19 mai 2004, ont été identifiés, une fois composés avec colle et support en phénol, comme répondant aux exigences du JAR/FAR § 25.853.

### **4. DOCUMENTS DE REFERENCE :**

AMM AIRBUS 25-28-12/42 PB 401

Service Information Letter AIRBUS 25-131 datée du 19 mai 2004.

### **5. DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :**

12 mars 2005.

### **6. REMARQUE :**

Pour les questions concernant le contenu technique des exigences de cette CN, contacter :

AIRBUS SAS - Bureau de Navigabilité - EAL - Fax : 33 5 61 93 45 80.

### **7. APPROBATION :**

Cette CN est approuvée sous la référence AESA n° 2005-1913 du 22 février 2005.